



AIRFRANCE



Paris, le 21 juin 2019

## Le secteur aérien français mobilisé en faveur de la lutte contre le changement climatique

En connectant des milliards de personnes à travers le monde, le transport aérien génère de riches échanges culturels et commerciaux, des partenariats et des relations familiales et amicales, autant d'éléments qui permettent un monde meilleur et plus prospère.

A la veille de la 40<sup>ème</sup> Assemblée Générale de l'OACI et en cette année qui marque la mise en œuvre effective de l'accord mondial inédit CORSIA, nous, acteurs du secteur aérien français, nous engageons à assurer une croissance durable du transport aérien dans le respect de notre planète.

### Un apport incontestable à la société et à l'économie

Le secteur aérien contribue avec fierté à l'objectif de construire un monde ouvert qui privilégie les échanges entre les hommes, les cultures et les biens. Le secteur aérien est très observé, pourtant ses engagements et ses actions sont peu connus.

A l'échelle française, l'aviation civile, construction aéronautique incluse, contribue pour 4,3% du PIB national et génère 320 000 emplois directs. C'est un mode de transport sûr et accessible qui a permis à plus de 200 millions de passagers de voyager en 2018 au départ et à l'arrivée des aéroports français de métropole et d'Outre-Mer. Ces aéroports sont ainsi de véritables catalyseurs de développement local avec en France plus de 570 000 emplois soutenus.

Le secteur concourt également à l'objectif des pouvoirs publics d'accueillir 100 millions de touristes en France à l'horizon 2020 et contribue au développement économique et social des régions françaises ainsi qu'à la desserte des territoires éloignés ou enclavés en offrant aux citoyens comme aux entreprises des liaisons régulières au sein du territoire national, comme vers l'Union européenne ou le reste du monde.

### Un engagement résolu pour contribuer à la lutte contre le changement climatique

#### Croissance neutre en carbone à partir de 2020, au niveau mondial

Le secteur aérien émet aujourd'hui de l'ordre de 2% des émissions de CO<sub>2</sub> d'origine humaine à l'échelle mondiale (en France, le transport aérien intérieur représente 1,4 % des émissions de CO<sub>2</sub> nationales), soit moins qu'Internet, tout en connectant plus de 4 milliards de passagers chaque année.

La performance environnementale du secteur aérien ne cesse par ailleurs de s'améliorer. Les émissions unitaires de CO<sub>2</sub> (par passager transporté) du transport aérien ont baissé de 80% au cours des 60 dernières années. Entre 2000 et 2017, elles ont baissé de 2% en moyenne chaque année.

Et pour que la croissance du trafic aérien ne contribue pas à une hausse des émissions de CO<sub>2</sub> à l'avenir, l'ensemble des acteurs du secteur s'est mobilisé pour garantir une croissance neutre en carbone du transport aérien mondial à partir de 2020.

Le transport aérien est ainsi le premier secteur économique à s'être doté d'un dispositif de compensation carbone au niveau mondial dans le cadre de l'Organisation de l'Aviation Civile Internationale (OACI). La France a joué un rôle crucial dans l'atteinte de l'accord CORSIA, qui constitue la mise en œuvre effective de cet objectif de croissance neutre en carbone. Les acteurs du secteur soutiennent une mise en œuvre exigeante du CORSIA et de tous ses leviers d'action. Les compagnies aériennes françaises participent par ailleurs déjà - comme des aéroports pour leur production d'énergie ou d'autres secteurs industriels - au système d'échange de quotas d'émission de gaz à effet de serre en place en Europe depuis 2012.

### **Réduction de 50% des émissions de CO<sub>2</sub> de l'aviation civile à l'horizon 2050**

Pour inscrire le secteur aérien dans la lutte contre le changement climatique et le respect des objectifs de l'Accord de Paris, toutes nos entreprises sont déterminées à atteindre l'objectif de réduction de 50% des émissions de CO<sub>2</sub> à l'horizon 2050 (comparé à 2005) que se sont fixés tous les membres de l'Air Transport Action Group (ATAG) au niveau mondial.

Cet objectif sera atteint en actionnant de nombreux leviers :

- L'amélioration de la performance environnementale des avions, avec un effort inédit de recherche et d'innovation portant simultanément sur les appareils, les sources d'énergie employées et les opérations, dans une logique de rupture technologique ;
- Des procédures opérationnelles conduisant à réduire la consommation de carburant ;
- L'optimisation des infrastructures et de la chaîne de traitement de l'avion au sol ;
- Le développement des biocarburants aéronautiques.

Notre secteur investit chaque année près de 5 milliards d'euros dans la recherche et la technologie pour développer et mettre en ligne des avions plus verts, plus performants, utilisant de nouveaux modes de propulsion, des améliorations aérodynamiques ou des carburants alternatifs. Un effort soutenu par l'État français grâce au Conseil pour la recherche aéronautique civile française (CORAC).

Améliorer la gestion de l'espace aérien grâce à la mise en œuvre du programme SESAR et développer les descentes continues, sont autant de projets qui doivent aussi permettre d'améliorer la performance des vols et réduire leur impact environnemental. Quant à la décarbonation des infrastructures aéroportuaires, la France est le pays qui compte au monde le plus grand nombre de plates formes engagées dans la démarche « Airport Carbon Accreditation » d'engagements volontaires de réduction des émissions de CO<sub>2</sub> de l'Airports Council International (ACI). Les deux plus grands aéroports régionaux français ont atteint la neutralité carbone et les trois aéroports franciliens l'atteindront au plus tard en 2030. Cela passe par d'importants programmes de développement d'énergies renouvelables et la transition énergétique des véhicules et engins de piste.

L'atteinte de notre objectif commun passe enfin par un développement accéléré de l'usage des biocarburants de dernière génération pour l'aviation. La France doit être précurseur dans le développement de ces filières et se doter d'une trajectoire de déploiement qui s'appuie sur les conclusions des groupes de travail réunissant l'État et les industriels dans le cadre de l'Engagement pour la Croissance Verte.

## Des acteurs soucieux de s'inscrire dans l'économie circulaire et la protection de la biodiversité

Soucieux de respecter l'environnement tout au long du cycle du transport aérien, le secteur s'implique pour une gestion optimisée des ressources au travers de nombreuses initiatives pour développer le recyclage qui couvre la diversité de ses activités. A titre d'exemple, il s'est doté d'un centre unique de démantèlement et recyclage des avions en France (TARMAC) qui va servir d'exemple à de nombreux autres pays et industriels.

Les aéroports constituant des réserves d'espaces protégés à proximité, voire au cœur des zones urbanisées (50% des surfaces de prairies du Grand Paris !), le secteur aérien concourt comme aucun autre à la protection de la biodiversité. Parmi les nombreuses initiatives engagées en la matière, Aéro Biodiversité (précédemment HOP ! Biodiversité), connaît un développement accéléré et exponentiel en regroupant compagnies aériennes, aéroports, la Direction Générale de l'Aviation Civile (DGAC) et le Muséum National d'Histoire Naturelle. Ce projet industriel et environnemental transversal est unique en France et au monde dans le domaine aérien.

Par le programme Trip and Tree, développé en association avec A Tree for You, les passagers aériens sont également invités à prendre part à différents projets de reforestation en France, ou à travers le monde. Ces projets contribuant à l'absorption de CO<sub>2</sub> ont été sélectionnés par un comité scientifique composé d'experts reconnus.

**Eric Trappier**  
Président  
**GIFAS**

**Augustin de Romanet**  
Président-Directeur général  
**Groupe ADP**

**Anne Rigail**  
Directrice générale  
**Air France**

**Alain Battisti**  
Président  
**FNAM**

**Thomas Juin**  
Président  
**UAF & FA**

*Le secteur de l'aviation en France a toujours su être à la pointe de la modernité et relever des défis majeurs. Moteur crucial de la croissance socio-économique, le secteur aérien basé sur une coopération constante entre opérateurs, gestionnaires d'infrastructures et constructeurs d'aéronefs, conçoit le défi climatique comme un défi collectif et exprime sa volonté de contribuer à la création d'un modèle économique compétitif bas-carbone. L'ensemble du secteur partage également la conviction bien établie qu'une transition énergétique réussie ne sera possible qu'avec une coopération de l'ensemble des acteurs et dans le cadre de politiques publiques responsables et incitatives mobilisant les ressources financières nécessaires. Notre vision n'est pas d'opposer les modes de transport mais d'en exploiter et développer les complémentarités en fonction de la pertinence de chacun et de permettre ainsi aux générations futures de continuer à voyager dans le respect total de notre planète.*

## À propos du GIFAS

Créé en 1908, le Groupement des Industries Françaises Aéronautiques et Spatiales (GIFAS) est un syndicat professionnel qui regroupe près de 400 sociétés - depuis les grands maîtres d'œuvre et systémiers jusqu'aux PME. Ses membres constituent une filière cohérente, solidaire et dynamique de haute technologie spécialisée dans l'étude, le développement, la réalisation, la commercialisation et la maintenance de tous programmes et matériels aéronautiques et spatiaux, civils et militaires, ainsi que des systèmes de défense et de sécurité. Tous les deux ans, le GIFAS organise le Salon International de l'Aéronautique et de l'Espace de Paris-Le Bourget, première manifestation mondiale du genre.

Le GIFAS représente une profession dont le chiffre d'affaires 2018 est de 65,4 Mds€ - avec 85% du chiffre d'affaires consolidé à l'export - emploie directement 195 000 personnes et consacre chaque année 11% de son chiffre d'affaires à la Recherche & Développement.

En savoir plus : [www.gifas.fr](http://www.gifas.fr) – Twitter : @GifasOfficiel

## À propos du Groupe ADP

Le Groupe ADP aménage et exploite des plates-formes aéroportuaires parmi lesquelles Paris-Charles de Gaulle, Paris-Orly et Paris-Le Bourget. En 2018, le groupe a accueilli via Paris Aéroport plus de 105 millions de passagers sur Paris-Charles de Gaulle et Paris-Orly, 2,3 millions de tonnes de fret et de courrier et plus de 176 millions de passagers au travers d'aéroports gérés à l'étranger par sa filiale ADP International. Bénéficiant d'une situation géographique exceptionnelle et d'une forte zone de chalandise, le groupe poursuit une stratégie de développement de ses capacités d'accueil et d'amélioration de sa qualité de services et entend développer les commerces et l'immobilier. En 2018, le chiffre d'affaires du groupe s'est élevé à 4 478 millions d'euros et le résultat net à 610 millions d'euros.

Aéroports de Paris SA au capital de 296 881 806 euros. Siège social : 1 rue de France - Tremblay en France 93290. RCS Bobigny 552 016 628.

## À propos d'Air France

Air France, compagnie globale d'inspiration française, exigeante et attentionnée, fait du voyage un moment de plaisir sur l'ensemble des vols qu'elle assure quotidiennement en France, en Europe et dans le monde.

Air France-KLM est le premier Groupe en termes de trafic international au départ de l'Europe. Il offre à ses clients un réseau couvrant 314 destinations dans 116 pays grâce à Air France, KLM Royal Dutch Airlines et Transavia. Avec une flotte de 548 avions et 101,4 millions de passagers transportés en 2018, Air France-KLM exploite jusqu'à 2 300 vols par jour, principalement depuis ses hubs de Paris-Charles de Gaulle et Amsterdam-Schiphol.

Son programme de fidélité Flying Blue figure parmi les leaders en Europe et compte plus de 15 millions d'adhérents.

Air France-KLM exploite avec ses partenaires Delta Air Lines et Alitalia la plus grande joint-venture transatlantique avec plus de 275 vols quotidiens.

Le Groupe propose également des solutions de transport de fret et de maintenance aéronautique.

Air France-KLM est membre de l'alliance SkyTeam réunissant 19 compagnies aériennes et offrant un accès à un réseau mondial de plus de 14 500 vols quotidiens vers plus de 1 150 destinations dans plus de 175 pays.

[corporate.airfrance.com](http://corporate.airfrance.com) | [@AFNewsroom](https://twitter.com/AFNewsroom)

## À propos de la FNAM

La FNAM, principale organisation professionnelle du secteur aérien, représente plus de 95 % du transport aérien. Au travers de 8 groupements professionnels dont la CSTA (Chambre Syndicale du Transport Aérien) et la CSAE (Chambre Syndicale de l'Assistance en Escale), elle fédère 10 métiers et représente plus de 370 entreprises (soit plus de 100 000 emplois dont 65 000 emplois dans les compagnies aériennes et 15 000 dans l'assistance en escale et gestionnaire d'aéroports. Par ailleurs les autres secteurs comptent pour 10 000 emplois.

Source : Rapport de Branche 2017/FNAM publié en 2018. – Plus d'informations sur [www.fnam.fr](http://www.fnam.fr) –

## À propos de l'UAF&FA

Avec près de 150 adhérents, l'Union des Aéroports Français est l'organisation professionnelle des aéroports français, quelles que soient leur taille et leur spécialité. Elle a pour principale mission de défendre et de promouvoir les intérêts de la communauté aéroportuaire française auprès des décideurs français et européens. L'UAF est membre associé de la Fédération Nationale de l'Aviation Marchande (FNAM) et de l'Airports Council International EUROPE (ACI EUROPE). [www.aeroport.fr](http://www.aeroport.fr)

## CONTACTS PRESSE

**GIFAS** – Christophe Robin, Directeur de la Communication – Tél : +33 (0)1 44 43 17 50 – [christophe.robin@gifas.fr](mailto:christophe.robin@gifas.fr)

**Groupe ADP** – Lola Bourget, Responsable du Pôle Médias et Réputation – Tél : +33 (0)1 74 25 23 23

Relations Investisseurs : Audrey Arnoux, Responsable des Relations Investisseurs – Tél : +33 (0)1 74 25 70 64 – [invest@adp.fr](mailto:invest@adp.fr)

**Air France** – Morgane Le Gall, Service de presse Air France – +33 (0)1 41 56 56 00 – [molegall@airfrance.fr](mailto:molegall@airfrance.fr)

**FNAM** – Brigitte Barrand, Directrice de la communication et des Affaires Publiques – Tél : +33 (0)6 08 71 82 59 – [brbarrand@fnam.fr](mailto:brbarrand@fnam.fr)

Agence GroupExpression (Bureau de presse FNAM) – Perrine Hauet et Léa Neuville – Tél : +33 (0)1 58 01 01 30 – [perrine@groupexpression.fr](mailto:perrine@groupexpression.fr) | [lea@groupexpression.fr](mailto:lea@groupexpression.fr)

**UAF&FA** - Morgane Gens - Eté en Hiver - Tél : 01 40 70 93 17 – +33 (0)6 88 63 34 30 - [morgane.gens@eteenhiver.com](mailto:morgane.gens@eteenhiver.com)